CHARTE DU COUREUR et DE LA COUREUSE - ENGAGEMENT POST COVID-19

Conscient.e que la participation à tout évènement doit se faire dans le respect strict des règles sanitaires transmises par le gouvernement et de nos valeurs environnementales, en tant que coureur, coureuse de la « 1ère Montée des Crêtes de Gouaux » le 1er aout 2021 je m'engage à :

- 1/ Respecter les gestes barrières en vigueur, en particulier, dans les espaces fermés, semi ouvert ou à forte densité de personnes lors de l'événement : port d'un masque, lavage des mains, distanciation physique.
- 2/ Respecter strictement le règlement de la course et les mesures mises en place par l'organisation afin de minimiser les risques sanitaires :
- Port du masque sur la zone de départ que je garde sur moi pendant la course et remets après l'arrivée dans la file du parcours de sortie.
- Courir en respectant au maximum la distanciation sociale en vigueur avec les autres participants.es et en utilisant toute la largeur de la chaussée.
- Ne pas cracher au sol.
- Me moucher dans un mouchoir à usage unique que je jette dans une poubelle.
- Ne pas jeter de déchets sur la voie publique, les chemins, pistes forestières...
- Respecter les sens de circulation lorsqu'il y en a et laisser les lieux publics propres
- Être équipé(e) et utiliser mon propre contenant de ravitaillement liquide (poche à eau, gourde, flasque, bouteille, gobelet...).
- 3/ Ne pas entrer physiquement au contact d'autres participants.es.
- 4/ Comprendre qu'en prenant part à l'événement, je participe à un rassemblement de personnes, potentiellement générateur de la diffusion de l'épidémie à coronavirus si les mesures barrières ne sont pas appliquées par toutes et tous.
- 5/ Accepter, en prenant part à l'évènement, que ce risque sanitaire est potentiellement grave chez les plus fragiles (personne de plus 65 ans, personne porteuse de maladie chronique, femme enceinte...).
- 6/ Consulter un médecin, préalablement à ma participation, si j'ai contracté la Covid-19, dans les semaines et mois précédant la course, afin de savoir si la pratique des efforts intenses et ma participation à la compétition est possible. Ceci notamment pour les courses présentant des dénivelés importants et à fortiori en altitude.
- 7/ Ne pas courir, si je présente des symptômes de la Covid-19 depuis moins de 14 jours.
- 8/ Faire preuve de civisme en m'engageant à prévenir le référent Covid-19 de l'organisation en cas de déclaration de la maladie après la course.
- 9/ Télécharger, si possible, et m'enregistrer sur l'application «TousAntiCovid » préalablement à ma venue sur l'événement.

Sig	ınatuı	e